

BACHELIER EN COMPTABILITÉ

PLAN D'ACTION 2017/2018 - version du 7/11/2017-

Contexte historique de la démarche :

- ↳ 2015/2016 : première auto évaluation de la démarche "Qualité" du cursus ;
- ↳ 2016/2017 : évaluation externe par un comité d'experts et publication de leur rapport d'évaluation¹;
- ↳ 2017/2018 : proposition par notre établissement de ce plan d'action.

Invitation

Le plan d'action est disponible ici et le sera également début 2018 sur le site de l'agence AEQES¹.

L'IPEPS de Wallonie picarde vous invite à le consulter et à nous transmettre vos observations, remarques ou suggestions qui seront très bienvenues. (A adresser à l'attention du coordonnateur Qualité via l'adresse mail : ipeps.tournai@hainaut.be)

Notre plan d'action s'oriente vers deux objectifs prioritaires déclinés suivant cinq axes.

Il est évolutif et constituera le document phare du porte folio complété au fur et à mesure des aménagements apportés au suivi lors des futures évaluations internes des actions proposées.

¹ Agence pour l'Evaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur (aeqes.be)

Certaines actions peuvent se rapporter à plusieurs axes.

☞ **Le premier objectif** est sans conteste la **SURVIE DE LA SECTION**.

Il est essentiel d'assurer la pérennisation de la formation face à l'ultimatum de 2020 (décret paysage).

L'augmentation du nombre d'étudiants dans la section est donc un enjeu majeur pour l'établissement.

◆ **L'axe de la visibilité** qui présente par ailleurs un enjeu transversal pour l'établissement tentera de répondre aux questions suivantes : Pour augmenter le nombre d'inscrits,

→ comment faire connaître l'établissement ?

→ quelle image donner de notre établissement ?

◆ **L'axe de l'aide à la réussite** vise à maximiser le taux d'étudiants allant jusqu'au terme de la formation. Il tentera de diagnostiquer les besoins d'aide, de les instaurer afin de limiter les décrochages et abandons.

◆ L'orientation vers un **projet de codiplomation** constitue le troisième axe qui permettrait la survie de la section en lui conférant l'immunité face à la norme des 10 diplômés en 2020 (moyenne calculée sur les 5 dernières années).

☞ **Le second objectif**, au cœur des activités d'un établissement de promotion sociale, est la **COORDINATION PEDAGOGIQUE**.

Elle permettra de répondre au mieux à notre mission de permettre une insertion professionnelle épanouissante en réponse aux besoins des milieux socio-économiques. L'installation d'une dynamique de groupe participative est essentielle. Les actions seront dirigées afin de multiplier les échanges et les collaborations tant en interne qu'avec le monde de l'entreprise.

◆ **L'axe relatif à l'architecture du programme** tentera de palier aux regroupements des étudiants de niveau différents dans les unités d'enseignement.

◆ **L'axe de coordination** proprement dite permettra de développer les échanges entre chargés de cours et les collaborations avec les partenaires de l'enseignement et du milieu professionnel.

Dans le développement qui suit, les actions se rapportant à plusieurs des axes ne seront développées qu'une seule fois.



OBJECTIF PRIORITAIRE I : **SURVIE DE LA SECTION**

Enjeu stratégique : pérenniser la formation face à l'ultimatum de 2020 (décret paysage) en augmentant le nombre de diplômés ou en obtenant l'immunité par rapport à la norme des 10 (moyenne calculée sur les 5 dernières années).

<u>Axe 1</u> VISIBILITÉ	<u>Objectif général et méthodes</u>	
<u>ACTIONS</u>	<u>Pertinence/motivation</u>	<u>Objectifs spécifiques</u>
1.1. Améliorer le site Internet → Communiquer la politique d'excellence de la formation, de l'accueil et du volet administratif	<u>Juin 2017</u> <ul style="list-style-type: none">• L'accès Internet est pénalisant, le site difficile à trouver, le référencement insuffisant.• L'excellence a été constatée par tous les étudiants, les lieux de stages et prouvée par l'engagement d'étudiants en cours de formation avec l'injonction donnée par l'employeur de mener la formation à son terme.	<ul style="list-style-type: none">• Faciliter l'accès au site de l'établissement pour améliorer la communication et mettre en ligne des informations essentielles aux étudiants (horaires, fiches UE...)• Faire de cette réputation d'excellence une force pour notre établissement et démontrer qu'elle impacte le taux d'insertion professionnelle.

<u>Responsables :</u> Gestionnaire du site (personnel administratif)	<u>Modalités d'évaluation de l'action :</u> Nombre de visiteurs du site. Mesurable Mesure du taux d'insertion via le questionnaire aux diplômés.	
<u>Planification du suivi :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Janvier 2018 • Septembre 2018 • Septembre 2019 	<u>Résultats/état d'avancement:</u> <ul style="list-style-type: none"> • • • 	<u>Aménagements/Relance :</u> <ul style="list-style-type: none"> • • •
1.2. Renforcer l'utilisation de la plate forme; mise en ligne des cours, informations aux étudiants, fiches UE, versions corrigées des exercices, exercices libres supplémentaires...	<u>Juin 2017</u> La plate forme existe mais est trop peu utilisée.	Offrir à tous les étudiants un accès aux contenus de la formation et leur permettre des échanges constructifs via cet outil.
<u>Responsables :</u> Professeurs de la section	<u>Modalités d'évaluation de l'action :</u> Mesure du nombre de cours déposés sur la plateforme	
<u>Planification du suivi :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Janvier 2018 • Septembre 2018 • Septembre 2019 	<u>Résultats/état d'avancement :</u> <ul style="list-style-type: none"> • • • 	<u>Aménagements/Relance :</u> <ul style="list-style-type: none"> • • •
1.3. Organiser des portes ouvertes	<u>Juin 2017</u> Des portes ouvertes ont été réinstaurées en mai 2017 et nous en retirerons un enseignement lors des inscriptions de septembre.	Faire connaître l'établissement à un large public.
<u>Responsables :</u> Staff Direction	<u>Modalités d'évaluation de l'action :</u> Impact des portes ouvertes sur les inscriptions via le questionnaire adressé aux étudiants entrants.	

<u>Planification du suivi :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Octobre 2017 • Janvier 2018 • Janvier 2019 	<u>Résultats/état d'avancement :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation de l'action par l'ensemble des enseignants • • 	<u>Aménagements/Relance :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Suite à cette analyse, l'édition 2018 sera revue et corrigée • •
1.4. Instaurer la cérémonie des diplômés	<u>06 octobre 2017</u>	Accorder l'importance de la réussite à l'issue d'une formation ardue.
<u>Responsables :</u> Staff Direction	<u>Modalités d'évaluation de l'action :</u> Taux de diplômés participants à la proclamation des résultats.	
<u>Planification du suivi :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Septembre 2018 • Septembre 2019 • Septembre 2020 	<u>Résultats/état d'avancement :</u> <ul style="list-style-type: none"> • • • 	<u>Aménagements/Relance :</u> <ul style="list-style-type: none"> • • •
1.5. Poursuivre l'organisation de conférences et inviter les « anciens » à venir partager leur expérience professionnelle.	<u>Juin 2017</u> Une conférence annuelle est organisée depuis 5 ans et le succès nous pousse à multiplier l'organisation par 2. Les contacts réguliers avec les diplômés nous poussent à les inviter.	Tisser des liens et collaborations avec les professionnels du secteur. Motiver les étudiants.
<u>Responsables :</u> Professeurs de la section et Direction	<u>Modalités d'évaluation de l'action :</u> Marques d'intérêt traduites par le nombre de participants.	
<u>Planification du suivi :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Décembre 2017 • Février 2019 • Décembre 2020 	<u>Résultats/état d'avancement :</u> <ul style="list-style-type: none"> • • • 	<u>Aménagements/Relance :</u> <ul style="list-style-type: none"> • • •

<p><u>Axe 2</u></p> <p>AIDE A LA RÉUSSITE</p>	<p><u>Objectif général et méthodes</u></p> <p>Réduire le nombre de départs (abandons)</p> <p>→ En diagnostiquant les besoins d'aide</p> <p>→ En Instaurant les aides</p>	
<p><u>ACTIONS</u></p>	<p><u>Pertinence/motivation</u></p>	<p><u>Objectifs spécifiques</u></p>
<p>2.1. Assurer un suivi personnalisé</p> <p>→ En renforçant la remédiation,</p> <p>→ En informant sur les possibilités de reconnaissance de capacités acquises (RCA) et de valorisation des acquis de l'expérience (VAE),</p> <p>→ En encourageant le partage des compétences entre étudiants (tutorat, binôme, groupes de travail),</p> <p>→ En proposant des exercices supplémentaires via la plateforme (voir 1.2)</p> <p>→ En Poursuivant l'accompagnement à la préparation de l'épreuve intégrée</p>	<p><u>Juin 2017</u></p> <p>Les motifs d'abandon restent vagues, l'entraide peut être améliorée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Garder la motivation chez les étudiants et prévenir et éviter les abandons. • Renforcer et personnaliser le suivi pour garder la politique d'excellence sans pénaliser les étudiants. • Les RCA permettent de limiter les décrochages, d'accélérer et alléger le cursus. • Annoncer rapidement l'objectif de l'épreuve intégrée (démonstration de la capacité à gérer un projet global mettant en œuvre les compétences acquises dans les UE) et donner des consignes claires et précises. Proposer le lien avec les stages. Individualiser l'accompagnement régulier.

<p><u>Responsables :</u> Professeurs de la section et personnel administratif.</p>	<p><u>Modalités d'évaluation de l'action :</u> Répertorier les abandons, échecs, réussites, les moments clés et motifs de décrochage, les reconnaissances de capacités (taux de bénéficiaires). Mesurer la satisfaction de l'accompagnement vers l'épreuve intégrée. Calcul du pourcentage de présentation par rapport aux étudiants en mesure de présenter.</p>	
<p><u>Planification du suivi :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mai 2018 • Mai 2019 • Mai 2020 	<p><u>Résultats/état d'avancement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • • • 	<p><u>Aménagements/Relance :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • • •
<p>2.2. Consulter les étudiants pour les associer à la réflexion concernant leurs besoins.</p>	<p><u>Juin 2017</u> Les étudiants ne sont pas suffisamment concertés</p>	<p>Répondre au mieux à leurs attentes. Garder la motivation tout au long du cursus. Ajuster la méthodologie de l'enseignement.</p>
<p><u>Responsables :</u> Professeurs Coordonnateur qualité</p>	<p><u>Modalités d'évaluation de l'action :</u> Questionnaire général aux étudiants. Questionnaire de fin d'UE. Swot réalisé le 13 octobre 2015.</p>	
<p><u>Planification du suivi :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Juin 2018 • Juin 2019 • Juin 2020 	<p><u>Résultats/état d'avancement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • • • 	<p><u>Aménagements/Relance :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • • •

<p><u>Axe 3</u></p> <p>PROJET DE CODIPLOMATION</p>	<p><u>Objectif général et méthodes</u></p> <p>→ Eviter la norme des 10 diplômés par an et collaborer étroitement avec une haute école</p> <p>→ Entamer une expérience pilote de codiplomation EPS/HE</p>	
<p><u>ACTIONS</u></p>	<p><u>Pertinence/motivation</u></p>	<p><u>Objectifs spécifiques</u></p>
<p>3.1. Initier les contacts avec la Haute école Condorcet</p>	<p>La Haute école Condorcet va être rapatriée sur le site de Tournai que nous occupons. Cette expérience est souhaitée par notre Direction générale.</p>	<p>Assurer une complémentarité avec la Haute école et sa catégorie comptabilité, offrant le choix des options : - Gestion - Banque et finance - Fiscalité.</p>
<p><u>Responsables :</u> Direction et Professeur principal</p>	<p><u>Modalités d'évaluation de l'action :</u> Prise de contact fructueuse ? Intérêt manifesté par la HE ?</p>	
<p><u>Planification du suivi :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Janvier 2018 • Juin 2018 • Janvier 2019 	<p><u>Résultats/état d'avancement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • • • 	<p><u>Aménagements/Relance :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • • •
<p>3.2. Rechercher des collaborations existantes</p>	<p>Profiter d'expériences</p>	<p>Ne pas tout réinventer !!!!</p>
<p><u>Responsables :</u> Direction</p>	<p><u>Modalités d'évaluation de l'action :</u> Prises de contact fructueuses ?</p>	
<p><u>Planification du suivi :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Janvier 2018 • Juin 2018 • Janvier 2019 	<p><u>Résultats/état d'avancement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • • • 	<p><u>Aménagements/Relance :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • • •

3.3. Etudier et mettre en parallèle les programmes de formation	Les contraintes des dossiers pédagogiques de l'EPS sont différents des plans de formation individuels en HE.	Etablir les correspondances entre les unités d'enseignement EPS/HE pour permettre la mobilité des étudiants.
<u>Responsables :</u> Directions et Professeurs partenaires	<u>Modalités d'évaluation de l'action :</u> Mesure de la faisabilité des correspondances et des aménagements à prévoir.	



OBJECTIF PRIORITAIRE II: COORDINATION PÉDAGOGIQUE

Enjeu stratégique : Assurer une formation de qualité en réponse aux besoins des milieux socio-économiques pour permettre une insertion professionnelle épanouissante.

Axe 4

ARCHITECTURE PROGRAMME

Objectif général et méthodes

Assurer une succession optimale des Unités d'enseignement et palier au mieux aux regroupements obligatoires de niveaux :

- en présentant les enjeux des cours en rapport aux finalités professionnelles,
- en tenant compte des avis des « anciens » sur la cadence des cours en fonction du niveau de difficulté et de la charge de travail

<u>ACTIONS</u>	<u>Pertinence/motivation</u>	<u>Objectifs spécifiques</u>
<p>4.1. Réunions de section avec professeurs, étudiants de différents niveaux, diplômés et maîtres de stages. (2 réunions minimum à prévoir annuellement- octobre et mai)</p>	<p><u>Juin 2017</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Redondances parfois observées, • Adéquation à la profession à intensifier dans les limites de l'autonomie, • Horaires ne tiennent pas toujours compte de la logique de succession optimale des UE. 	<ul style="list-style-type: none"> • Placer un cours « accroche » en début de formation • Développer la transversalité • Développer la pertinence et la cohérence de la formation • Présenter les enjeux des cours en lien avec les finalités professionnelles • Redéfinition de certains cours pour faire évoluer le programme dans le respect de la marge d'autonomie donnée dans le dossier pédagogique • Permettre des réflexions thématiques • Anticiper la variabilité des acquis dans chaque groupe classe (étudiants de différents niveaux dans le cursus) • Prévoir l'étalement des cours d'option plus « lourds » pour en faciliter l'assimilation par les étudiants.
<p><u>Responsables :</u> Staff Direction</p>	<p><u>Modalités d'évaluation de l'action :</u> Rapports des réunions présentés à la Direction et au responsable des horaires Questionnaires aux étudiants et aux anciens</p>	

<u>Planification du suivi :</u>	<u>Résultats/état d'avancement :</u>	<u>Aménagements/Relance :</u>
<ul style="list-style-type: none"> • Juin 2018 • Juin 2019 • Juin 2020 	<ul style="list-style-type: none"> • • • 	<ul style="list-style-type: none"> • • •

<u>Axe 5</u>	<u>Objectif général et méthodes</u>	
DÉVELOPPEMENT DE LA COORDINATION	Instaurer une dynamique de groupe participative, un travail collectif et une communication interdisciplinaire	
	<ul style="list-style-type: none"> → En interne → En externe 	
<u>ACTIONS</u>	<u>Pertinence/motivation</u>	<u>Objectifs spécifiques</u>
5.1. Instaurer un Conseil de section	Voir 4.1	
5.2. Systématiser les évaluations des UE par les étudiants et leur assurer un retour.	<u>Juin 2017</u> Les étudiants évaluent les enseignements en fin d'UE. Cette évaluation n'est pas systématique et les étudiants ne sont pas mis au courant des changements suscités par l'enquête.	<ul style="list-style-type: none"> • Obtenir l'avis des étudiants sur TOUS les cours • Apporter aux étudiants un retour suite à leur évaluation de manière à les impliquer dans la formation et à les motiver à participer aux enquêtes.
<u>Responsables :</u> Staff Direction/qualité/ personnel administratif	<u>Modalités d'évaluation de l'action :</u> Enquête auprès des enseignants	

<u>Planification du suivi :</u>	<u>Résultats/état d'avancement :</u>	<u>Aménagements/Relance :</u>
<ul style="list-style-type: none"> • Mai 2018 • Mai 2019 • Mai 2020 	<ul style="list-style-type: none"> • • • 	<ul style="list-style-type: none"> • • •
5.3. Projet de codiplomation	Voir axe III	
5.4. Partenariats avec d'autres établissements de promotion sociale	<u>Juin 2017</u> Des contacts récents existent par la convention de codiplomation pour le Bachelier en informatique de gestion avec 3 établissements d'EPS. Une collaboration avec d'autres établissements du PO existe pour l'organisation de l'épreuve intégrée et les projets d'e learning.	<ul style="list-style-type: none"> • Possibilités d'échanges entre chargés de cours • Communication des horaires pour permettre une certaine mobilité des étudiants (cours de langue) • Élaboration de grilles et critères d'évaluation communs
<u>Responsables :</u> Direction et professeurs volontaires	<u>Modalités d'évaluation de l'action :</u> Rapport du service d'inspection Mesure de la satisfaction des étudiants	
<u>Planification du suivi :</u>	<u>Résultats/état d'avancement :</u>	<u>Aménagements/Relance :</u>
<ul style="list-style-type: none"> • Mai 2018 • Mai 2019 • Mai 2020 	<ul style="list-style-type: none"> • • • 	<ul style="list-style-type: none"> • • •
5.5. Poursuivre l'organisation de conférences et inviter les « anciens » à venir partager leur expérience professionnelle.	Voir 1.5	



